

CANADA
PORT PAYÉ
POSTAGE PAÏD
1 c.
NO 3705
MONTREAL

LA VIE SYNDICALE

Organe du Secrétariat des Syndicats Catholiques Nationaux du District de Montréal.

Contient des articles inédits sur les questions sociales et économiques; renseigne les membres et nos amis sur les activités des syndicats catholiques; fait oeuvre d'éducation et de propagande syndicale.

Sommaire:

	Page
LA RATIONALISATION DE LA PRODUCTION	1
CE QU'ILS VEULENT (suite)	10
A TRAVERS LA VIE SYNDICALE	14



 10

Publiée par
L'Oeuvre de Publicité Syndicale
655, DE MONTIGNY EST, MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Banque d'escompte et de dépôts)

SIEGE SOCIAL : MONTREAL.

Capital versé et réserve	\$ 11,000,000
Actif	\$148,702,336

La grande banque du Canada français.

255 succursales au Canada, dont 212 dans la province de Québec, et 61 dans l'île de Montréal.

LA BANQUE D'ESCOMPTE, EN SECONDANT LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE, AIDE L'OUVRIER.

Notre personnel est à vos ordres.

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social :

7 ET 9, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus	\$ 5,810,000.00
Actif total (au 30 nov. 1927),	\$50,716,000.00

Cette banque est la seule au Canada ayant institué un Bureau de Commissaires-censeurs composé de sept membres, et dont les fonctions consistent à s'assurer que la Banque possède en tout temps, des valeurs liquides pour un montant égal à au moins 50% de ses dépôts d'épargne.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.



La Vie Syndicale

La Rationalisation de la Production

Voilà un titre pompeux mais qui ne doit pas effrayer nos syndiqués. La rationalisation de la production est tout simplement l'organisation scientifique de la production. Rationalisation est un grand mot qui tire son origine du petit mot : raison. La rationalisation, dans le cas qui nous occupe, est donc l'organisation de la production d'après les données de la raison, de l'intelligence, de l'expérience, du progrès...

Industriels et commerçants se sont toujours efforcés, sous l'impulsion de la concurrence, de perfectionner leurs méthodes de production, d'achats ou de vente. Mais ce n'est pour ainsi dire qu'avec le régime de la grande industrie et du commerce centralisé que l'on a appliqué de rigoureuses méthodes scientifiques déduites de l'expérience aux activités productrices.

Nos ouvriers, tous tant qu'ils sont, subissent l'influence de la rationalisation du travail ou de la production. Le travail en série en est une des manifestations les plus claires. Dans les ateliers de confection, dans les fabriques de chaussures, dans les grandes usines en général tous les travailleurs subissent l'emprise des méthodes scientifiques de travail. Chaque ouvrier fait une opération déterminée, toujours la même; ses gestes sont comptés; on évite le gaspillage des mouvements; on automatise en quelque sorte toutes les opérations. Il résulte de cette organisation du travail un accroissement considérable de la production, partant une diminution très appréciable du prix de revient.

Comme tout progrès industriel, la rationalisation de la production comporte donc des avantages et des inconvénients; les avantages sont plutôt d'ordre économique; les inconvénients, d'ordre social.

Au strict point de vue production, la rationalisation du travail, nous l'avons dit, apporte un accroissement de rendement proportionné aux améliorations techniques apportées. L'introduction du machinisme a été la plus grande manifestation de la rationalisation

de la production. Il s'agit maintenant de pousser la production de la machine, en perfectionnant celle-ci, en lui faisant donner le rendement le plus complet dont elle est susceptible. La coordination des diverses opérations techniques est un élément de progrès considérable; elle évite des gaspillages de manutention et de temps. Le travail en série augmente le rendement; il permet une qualification plus grande de l'employé dans tel travail toujours identique. La rationalisation en général ne peut être utilement mise en pratique que dans la grande industrie.

Augmenter la production tout en diminuant le coût, sans en diminuer la qualité, tel est le but vers lequel converge la rationalisation. Elle y atteint généralement et la visite de nos grandes industries du textile, de l'automobile, de la chaussure, etc., nous en fait constater de visu l'efficacité.

La soif du gain et l'idée fixe d'accroître la production font malheureusement sous-estimer le facteur humain dans le rouage gigantesque de la grande industrie. L'ouvrier, l'ouvrière est considéré comme une partie de la machinerie; on s'ingénie à lui faire exécuter rapidement les mouvements; on le surveille, chronomètre en main; on lui alloue scientifiquement tant de minutes de perte pour chaque heure de travail. C'est le triomphe de l'automatisme, la conversion de l'homme en moteur dont les mouvements sont calculés à la seconde. Et pour empêcher le travailleur de se révolter contre ce système ahurissant, on fait appel à son ambition de gagner plus d'argent, à sa soif bien naturelle d'un meilleur gain: nous voulons parler de la méthode de paiement à la pièce. Le paiement à la pièce est fixé d'après les calculs préalables du temps pris par des experts pour faire telle opération. Avec un tel système de rémunération, tous les ouvriers s'acharnent à produire à leur pleine capacité; ils font violence à leurs muscles fatigués, il surexcitent leur nerfs déprimés et l'atelier, comme une ruche d'abeilles en furie, ronronne d'une activité enfiévrée.

Que cette intensité de production soit un facteur d'épuisement rapide des travailleurs, cela est certain. Qu'elle provoque insensiblement leur abaissement intellectuel et moral, cela est également confirmé par l'expérience. La spécialisation à outrance qui se traduit par l'exécution continuelle des mêmes mouvements, qui appelle toujours plus à l'habitude qu'à l'initiative, qui efface pour ainsi dire la personnalité de l'ouvrier donne à ce dernier une conception mécanique de sa personne. Sans s'en apercevoir, l'ouvrier se sent impuissant à la poursuite d'un idéal. Il perd l'ambition de

devenir une grande valeur personnelle. Son esprit est toujours tendu vers la matière. Ahuri par la trépidation de l'atelier, il s'en va à son foyer, et cherche dans ses loisirs une détente à sa nervosité. Seule, une formation religieuse intense peut empêcher ce travailleur de sombrer dans l'indifférence et dans le matérialisme.

Aux graves dangers de la rationalisation du travail, qui devient en pratique la taylorisation du travail, on peut opposer des palliatifs et des remèdes qui en atténuent les effets mauvais.

Le principal remède est la réduction des heures de travail. La production étant plus intense, l'ouvrier qui y participe se fatigue plus vite. Qu'on réduise les heures de travail pour lui permettre de refaire ses forces et, loin de diminuer les salaires, qu'on les augmente. L'accroissement de production apporté par la rationalisation ne doit pas bénéficier seulement aux capitalistes. Qu'on n'oublie pas un principe général éminemment social et chrétien. La production doit être organisée pour donner à l'humanité entière un mieux être; elle ne doit pas profiter uniquement à un petit groupe de détenteurs de la richesse ou des moyens de production.

Les directeurs de l'entreprise doivent aussi avoir un souci plus prononcé pour l'hygiène à l'atelier. Non seulement l'hygiène conserve les forces de l'ouvrier, mais elle lui permet de donner un rendement supérieur; des expériences scientifiquement rigoureuses confirment la chose.

Réduction des heures de travail, salaires supérieurs, hygiène plus suivie, voilà les moyens efficaces de permettre aux travailleurs de bénéficier de la rationalisation de la production.

Il sera intéressant pour nos syndiqués de prendre connaissance d'un voeu adopté au cours du Congrès de l'Association Internationale pour le progrès social (Vienne, 13-18 sept. 1927). C'est M. Paul Devinat, directeur de l'Institut International d'organisation scientifique du travail qui a été le rapporteur sur cette question importante. Voici le texte intégral de la résolution présentée et adoptée. Elle touche à tous les côtés du problème de la rationalisation du travail.

« Considérant que la Conférence économique a regardé l'application des méthodes de rationalisation comme un des moyens les plus propres à sortir le monde des difficultés économiques causées par la guerre et l'a expressément recommandée à cet effet à tous les pays;

Considérant qu'il importe en conséquence de favoriser la connaissance de ces méthodes dans l'industrie, l'agriculture et dans toutes les branches de la production et de la distribution et d'ap-

puyer les efforts entrepris dans ce sens par les institutions spécialisées, et en particulier par l'Institut international d'Organisation scientifique du Travail de Genève;

Considérant qu'il convient, sans porter atteinte aux intérêts légitimes de tous ceux qui contribuent au développement de la vie économique, que la rationalisation soit accompagnée, en Europe comme en Amérique, par une politique de hauts salaires, c'est-à-dire une politique permettant l'accroissement du pouvoir d'achat des masses consommatrices, l'élévation du niveau de la vie des travailleurs et une augmentation de leurs possibilités de culture générale;

Considérant, toutefois, qu'il importe, suivant les termes mêmes de la résolution de la Conférence économique, que l'application de ces méthodes soit conduite avec la prudence nécessaire pour ne pas porter atteinte aux intérêts légitimes des travailleurs et que, dans ces conditions, la rationalisation est susceptible de contribuer efficacement au bien-être de la collectivité et peut constituer un instrument précieux de progrès social;

Considérant, d'autre part, qu'il convient d'obtenir une entente tant au sujet de la compréhension que des applications de la rationalisation et des problèmes qui en relèvent, entente d'autant plus nécessaire que les conceptions privées et collectives de la rationalisation ne concordent pas toujours;

Emet le voeu:

1. Que les organisations et internationales compétentes s'efforcent d'obtenir cette entente aussitôt que possible;
2. Que, pour prévenir ou atténuer le chômage dont la rationalisation pourrait être la cause, les institutions de crédit en surveillent attentivement le cours, afin de donner au pouvoir d'achat

Tous nos fournisseurs sont tenus de produire un certificat de la ville sur la qualité de leur lait, et un certificat du gouvernement (fédéral ou provincial) sur la santé de leur troupeau. Cette double condition embarrasse certains producteurs de lait, mais protège le consommateur.

Depuis 22 ans que
notre laiterie existe,
JOUBERT est syno-
nyme de QUALITE.

J. Joubert
LIMITÉE

des consommateurs un développement parallèle à celui de la production; que les pouvoirs publics facilitent de toute façon le emploi des travailleurs éventuellement rendus disponibles ou obligés soit de changer de profession, soit d'émigrer, et assurent aux chômeurs de justes indemnités; que les employeurs prennent les initiatives nécessaires pour faciliter l'application de toutes ces mesures;

3. Que l'amélioration continue du rendement permette une réduction progressive de la durée du travail par voie d'accord entre la direction et le personnel et sous la garantie des contrats collectifs et des textes législatifs;

4. Qu'une politique équitable de rémunération fasse bénéficier le travailleur de toute augmentation de rendement à laquelle il aura participé;

5. Que les inconvénients qui peuvent résulter de l'automatisme ou de la monotonie du travail et de la diminution de la qualification professionnelle soient écartés par une bonne organisation du travail à l'usine, par un respect scrupuleux des règles de l'hygiène, par la généralisation des méthodes d'orientation professionnelle fondées sur l'examen de toutes les qualifications déterminées par la psychotechnique, par le développement de l'enseignement technique et par la faculté pour les travailleurs de consacrer à leur perfectionnement des loisirs accrus et des salaires plus élevés;

6. Que les sections nationales insistent auprès de leurs gouvernements respectifs pour qu'ils accordent les ressources nécessaires pour des recherches sur les aspects physique, psychologique et sociaux de la rationalisation, en vue d'en prévenir les effets fâcheux et spécialement le surmenage, et qu'une formation spéciale soit donnée à cet égard aux inspecteurs du travail;

Semi-ready Tailoring

Confectionne indubitablement les plus beaux habits et pardussus pour hommes sur ce continent.

472, rue Guy

MONTREAL

« Tous les ouvriers et ouvrières de « Semi-ready Ltd » appartiennent au Syndicat catholique national de la confection ».

7. Que soit institué, à tous les échelons de la production ou de la distribution, un régime de collaboration constante entre la direction et le personnel, appuyé sur le concours des organisations professionnelles et des compétences scientifiques et techniques, capable, en garantissant le travailleur de tout effet fâcheux d'une application maladroite, d'assurer, pour son bénéfice comme pour celui de toute la collectivité, les progrès de la rationalisation dont un tel régime de collaboration sociale doit être regardé comme une conséquence naturelle. » (De l'Internationale Syndicale Chrétienne, déc. 1927.)

Nous recueillons dans les « Informations Sociales » de la semaine du 26 mars 1928 une précieuse expression d'opinion de M. André Philip, professeur à la Faculté de droit de Lyon, sur les conséquences sociales de la réorganisation scientifique du travail aux Etats-Unis. La voici :

« Les conséquences les plus importantes des méthodes nouvelles d'organisation scientifique du travail ne sont pas leurs effets sur la production et la distribution des richesses, mais bien leur influence sur la vie sociale américaine.

La science de la production met en péril l'indépendance et la personnalité des travailleurs... L'ouvrier se trouve absorbé dans un engrenage mécanique qu'il doit subir sans essayer de le comprendre; ceci conduit à une dégradation de la fonction ouvrière dans la vie industrielle du pays, à une diminution de la personnalité qui pourrait devenir d'une extrême gravité. Le résultat de cet automatisme est que dans les usines américaines, l'intelligence d'un ouvrier est aujourd'hui un désavantage dans la lutte pour la vie... Il est intéressant à ce sujet d'exposer les résultats d'une enquête entreprise par le professeur Scott sur les relations existant entre le mécontentement des ouvriers et leur intelligence. Le mécontentement était mesuré par le « turnover », l'intelligence par le succès des ouvriers lors de leur passage à l'école publique.

Dans l'atelier d'outils, groupant les travailleurs très qualifiés, les moins intelligents avaient un « turnover » de 89 pour cent, les médiocres de 60 pour cent, les très intelligents de 80 pour cent; les médiocres étaient donc les plus satisfaisants...

Les industriels américains, en mettant au premier plan la science de la production, en arrivent à ne considérer la vie du tra-

vailleur hors de l'usine que comme une préparation au travail, la vie de famille, les lectures, le repos, les distractions ne doivent avoir pour but que la reconstitution des forces physiques et psychologiques de l'homme afin qu'il puisse apporter à son travail une énergie nouvelle; cherchant à organiser l'existence entière du travailleur autour de l'idée de production, ils oublient que l'ouvrier n'est pas seulement un producteur, mais aussi un père de famille, un citoyen, enfin et surtout un homme, qui, après avoir gagné son pain quotidien a droit à quelques heures non seulement de repos, mais d'activité désintéressée. »

M. André Philip conclut en faisant appel à la collaboration syndicale pour permettre à la rationalisation de se développer dans un sens conforme aux aspirations ouvrières et pour sauvegarder en tout cas « l'autonomie de la vie intellectuelle et morale du travailleur ».

Comme l'indique M. André Philip, les syndicats ouvriers ne doivent pas s'opposer à la rationalisation du travail, mais ils doivent veiller à ce qu'elle ne se transforme pas en une détestable exploitation des forces physiques du travailleur. Les ouvriers doivent bénéficier comme les patrons des progrès de l'industrie, si l'on ne veut pas qu'ils se livrent à un mécontentement préjudiciable non seulement aux employeurs mais à toute la société entière.

Gérard TREMBLAY.

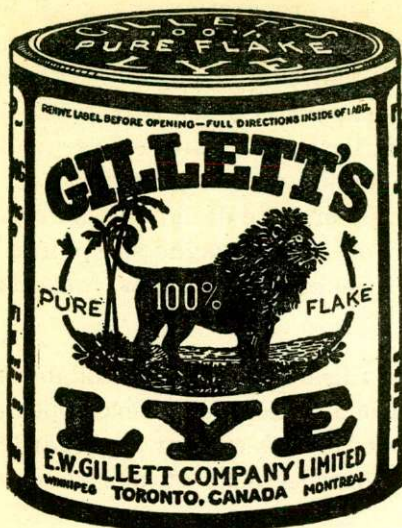
Tannerie : 4900 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES,
TANNEURS ET COURROYEURS

Bureau et fabrique :

939 SQUARE VICTORIA - - - - MONTREAL



Employez la
**LESSIVE
GILLETT**

pour faire votre
SAVON

et pour tout
nettoyage et,
DESINFECTANT

La Lessive Gillett
protège votre santé
et économise votre
argent.

GRACIEUSEMENT OFFERT

PAR LA

Compagnie d'Assurance

MONT-ROYAL

17, RUE ST-JEAN

MONTREAL, P.Q.

EMILE NAP. BOILEAU, Sec.-Trés.
ULRIC BOILEAU, Prés.-Gérant.

Bureau :
Tél. CHerrier 3191-3192

Ulric Boileau, Ltee

ENTREPRENEURS
— GENERAUX —

Spécialité: Edifices Religieux
4869, RUE GARNIER

Tél. CHerrier 3155-3156-3157.

M. ROBERT & CIE
LIMITEE

POELES ET FOURNAISES
— DE TOUS GENRES —
Réparations une spécialité

627, ave. MONT-ROYAL EST
Près deLaroche.

Enseignement Technique

DE LA

Province de Québec

Largement subventionnées par le gouvernement provincial, les écoles techniques fournissent aux jeunes gens l'occasion d'acquies, à très peu de frais, les connaissances nécessaires pour devenir des compétences dans les diverses branches de l'industrie. Ouvriers experts, contremaîtres, surintendants, patrons, tels sont les postes auxquels peuvent aspirer ceux qui ont reçu une formation technique.

L'enseignement donné est théorique et pratique ; laboratoires et ateliers sont des mieux outillés.

COURS DU JOUR

Les cours du jour comprennent trois années d'études. Il est délivré des diplômes en mécanique, électricité, dessin, ébénisterie, modelage, menuiserie, forge, fonderie, etc. Les élèves y sont admis après leurs études primaires. Des bourses du gouvernement sont accordées aux élèves méritants et peu fortunés.

COURS DU SOIR

Le soir on y enseigne tous les métiers de base qui s'exercent dans l'industrie, et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

DIRECTION GÉNÉRALE

1430 RUE ST-DENIS,

-

MONTREAL

CE QU'ILS VEULENT

Par L'ABBÉ AIMÉ BOILEAU, D. Ph.

CHAPITRE II

A) LES POUVOIRS PUBLICS

(Suite)

Il faut d'autre part, que du côté patronal on fasse confiance aux syndicats qui ont pour principe la collaboration étroite et loyale des classes, l'entente et l'harmonie entre tous les éléments producteurs.

Le Très Honorable Premier Ministre du Canada, W. L. Mackenzie-King dit fort justement dans son ouvrage « Industry and Humanity » que la confiance est l'élément essentiel de la prospérité industrielle :

« Avec l'expansion de l'industrie, la confiance est devenue plus que jamais nécessaire si l'on veut conserver la paix industrielle. Son maintien exige de nouveaux procédés et de nouveaux moyens. Là où les contrats personnels se sont perdus, là où les relations entre patrons et salariés sont devenues franchement impersonnelles, il est urgent de trouver de nouvelles manières de garder la confiance; sans quoi l'industrie cesse d'être une vaste opération créatrice à laquelle concourent Travail, Capital, Direction et Communauté, et elle devient, au lieu de cela, une simple routine tout à fait mécanique. La confiance étant la foi dans les bonnes intentions et traitement juste, elle constitue une première ligne de défense contre la défiance et le soupçon. Or, confiance et bonne volonté peuvent être encouragées par les mesures qui éveillent dans la nature humaine, la fidélité à ses meilleurs instincts. »¹

Cette confiance doit consister particulièrement dans la reconnaissance des droits essentiels des subordonnés, droits que les masses ouvrières revendiqueront « per fas et nefas » si le capital persiste à les leurs refuser.

¹ W. L. Mackenzie-King: « Industrie et Humanité ». Traduction Altier, Félix Alcau, Paris, 1925, p. 131 s.

Nous avons une classe ouvrière admirable, profondément chrétienne, pacifique, modérée dans ses aspirations, intéressée à la prospérité des établissements de production, et consciente de ses responsabilités vis à vis de l'intérêt général.

Le capital n'est-il pas intéressé à la maintenir dans ces bonnes dispositions ?

Or il le fera à la condition essentielle de lui accorder ce qu'on a appelé dans le langage industriel américain, le « square deal » c'est-à-dire, les concessions adéquates qui lui sont dues.

C'est là le programme du syndicalisme catholique. Je l'emprunte à la déclaration de principe inscrite au seuil des statuts de la Confédération des Travailleurs Chrétiens de France :

« La Confédération entend s'inspirer dans son action de la doctrine sociale définie dans l'Encyclique « Rerum Novarum ».

Elle estime que la paix sociale, nécessaire à la prospérité de la patrie et l'organisation professionnelle, assise indispensable à cette paix, ne peuvent être réalisées que par l'application de principes de justice et de charité chrétienne.

Elle estime que l'homme est l'élément essentiel de la production, dont il est à la fois la cause et le but. Il importe donc que les conditions mêmes de la production permettent le développement normal de la personnalité humaine par la juste satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux dans l'ordre individuel, familial et social.

Elle constate que les conditions actuelles de la production ne réalisent pas suffisamment ce but et elle estime nécessaire d'en poursuivre les transformations susceptibles d'assurer une meilleure utilisation des forces productrices et une répartition plus équitable des résultats de la production entre les divers éléments qui y concourent.

Elle entend réaliser ces transformations non par la lutte des classes, mais par l'éducation et la collaboration des éléments producteurs, réunis dans des groupes distincts, reliés par des organismes mixtes où l'indépendance et les droits de chacun seront respectés.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSIONS, voyez...

*Livres, Brochures, Dépliants,
Programmes, Catalogues, Cir-
culaires, Travaux Commerciaux*
Spécialité : OBLIGATIONS

Thérien Frères ^{LIMITÉE}
Éditeurs-Imprimeurs-Relieurs

509, rue GOSFORD, Montréal
Tél. HARbour 8313

La Confédération entend poursuivre par tous les moyens légitimes, auprès des organismes politiques et économiques, nationaux, et internationaux, l'aboutissement de ses justes revendications.¹

Quel industriel, quel directeur d'entreprise peut raisonnablement refuser de souscrire à un tel programme ?

Une telle organisation ne mérite-t-elle pas l'entière confiance du patronat ?

Or il lui suffirait d'être admise à siéger par ses représentants auprès des bureaux de direction patronale, de débattre en toute loyauté les intérêts ouvriers de contracter en leur nom sur une base équitable de conditions de travail pour qu'elle soit en mesure d'assurer la paix à l'industrie en même temps que garder le peuple travailleur dans les saines traditions de foi, de patriotisme et d'ordre social.

Accordons bénévolement à l'ouvrier ce qu'il est en droit de réclamer, car le jour où il l'aura acquis par la force, la lutte acharnée qu'il aura livrée lui aura fait perdre certaines de ses qualités morales.

Nous pourrions montrer, l'histoire sociale du monde en main, que les organisations les plus violentes, les plus radicales, les plus subversives sont nées dans les milieux où le peuple travailleur a été le plus négligé et le moins traité avec égard, dignité et largeur d'esprit.

C'est pourquoi les grands industriels, doués de sentiments humanitaires et du sens de la justice se sont hâtés de se dépouiller de l'individualisme égoïste, intempérant, effréné qui a trop longtemps duré pour adhérer définitivement aux conceptions nouvelles du travail qui consiste à procéder par les voies constitutionnelles qu'on peut appeler la voie sûre de la paix par la confiance mutuelle.

¹ Statuts de la C. F. T. C.

Directeurs : — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

MONTY, LEFILS & TANGUAY

POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de

La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario AMherst 8900

On répudie aujourd'hui le système suranné de la résistance systématique:

« Il est incompatible, déclarait en 1919, la « Merchants Association » de New-York, avec la bonne marche de l'industrie, qu'employeurs et employés, chacun de leur côté, s'efforcent de s'assurer égoïstement le maximum de profit, sans prendre en considération les intérêts des uns ni des autres, ni ceux du public...

Nous proposons:

Qu'employeurs et employés prennent pour principe de chercher la prospérité nationale, plutôt que leur intérêt égoïste.

Nous suggérons qu'employeurs et employés réunis en comités mixtes discutent les points suivants:

1° Salaires et conditions de travail;

2° Dispositions pour protéger la santé et le bien-être général des ouvriers;

3° Limitation de la loi de l'offre et de la demande en tant que régulatrice des salaires et application d'une doctrine plus humaine.

(A suivre)

Rés. 6879 St-Denis Tél. CAL. 0799

Aldéric Blain, M.A.L.

de

Blain et Fauteux, Avocats

Immeuble Duluth, Ch. 22.

Lancaster 4469.

84, OUEST, NOTRE-DAME

MONTREAL

Tél. BELair 1662-1398

Bureau: CHERrier 1777

Moineau & Guimond

Bois et Charbon

WEAVER WELSH

et **AMERICAIN**

525 St-Grégoire, Montréal

Tel. Amherst 1431

E. DUSSAULT

ENTREPRENEUR

Lattage et constructions métalliques, plafonds suspendus, corniches,
Divisions et angles métalliques, etc.

Spécialité : Voûtes d'églises.

5211 rue Bordeaux

- - -

Montréal

A travers la Vie Syndicale

NOTRE JOURNÉE SOCIALE.

Elle a obtenu le beau succès qu'elle méritait. Dimanche, le 22 avril dernier, dès 9 heures du matin, près d'une cinquantaine de syndiqués catholiques, la plupart, des officiers et des chefs du mouvement, étaient assemblés dans la grande salle de récréation de la Villa St-Martin. Il y eut messe célébrée par M. l'abbé A. Boileau, directeur des Oeuvres sociales. Plusieurs syndiqués s'approchèrent de la Table Sainte. Le R. P. Sigouin, de la Villa, donna l'instruction. MM. Lanoix et E. Provost se sont acquittés avec succès de la partie musicale.

Tel qu'annoncé, M. L.-G. Hogue, ex-président du Syndicat des plombiers, donna la conférence. M. Hogue traita des qualités que doivent développer chez eux les dirigeants du mouvement ouvrier catholique. Ils doivent avoir une piété sincère et profonde. Notre mouvement ne doit pas être exclusivement à surface catholique; il doit l'être profondément. Les syndicats catholiques doivent être un rempart de la foi catholique chez les travailleurs. Particulièrement ses chefs doivent donner l'exemple. Combattons le respect humain, l'orgueil, la jalousie et autres défauts provenant de l'égoïsme et d'une manque de sens chrétien.

Les chefs doivent aussi étudier. Inutile de songer à diriger les destinées d'un mouvement si l'on n'étudie pas la science sociale catholique. Les Cercles d'études devraient être mieux suivis par les officiers des syndicats.

Enfin, que l'action syndicale soit puissante. Affichons-nous sans crainte. Ne négligeons aucune occasion de rendre service aux travailleurs. Nous avons le devoir agréable de travailler à relever la situation morale, professionnelle et matérielle des travailleurs. Notre syndicalisme étant national, nous avons le noble rôle de développer le patriotisme de nos confrères du travail.

M. L.-G. Hogue a été vivement félicité de son beau travail par les syndiqués qui ont porté la parole au cours de l'après-midi et particulièrement par M. l'abbé A. Boileau. M. G. Tremblay, président du Cercle Léon XIII, présidait, MM. L. Lanoix et J.-P. Malo agissant comme secrétaire et trésorier.

La journée s'est clôturée par le Salut du Très Saint-Sacrement.

SYNDICATS DE LA CONSTRUCTION.

Le Syndicat catholique des plombiers a donné, lundi le 23 avril dernier, un concert-boucane annuel qui a été à beau succès. Malgré leurs traverses nombreuse, les syndiqués de la plomberie tiennent bon et font de leur Syndicat un beau groupement. Tôt ou tard, viendra le succès complet. La tenacité, l'endurance et la bonne volonté ont raison de toutes les difficultés. Nous rendons hommage aux membres du syndicat qui nous sont restés fidèles. Tous nos syndiqués sont au travail et à bonnes conditions.

—Le Syndicat des menuisiers a organisé pour jeudi, le 26 avril, une grande assemblée de propagande qui a lieu à la salle des syndicats catholiques. Souhaitons qu'elle soit un succès et qu'elle apporte une plus grande coopération de la part des menuisiers. Quelle que soit l'excellence d'une doctrine; quels que soient les efforts des officiers pour faire relever les salaires, inutile de songer à des résultats définitifs et appréciables sans la coopération intelligente des menuisiers et de tous les menuisiers qui sont intéressés à améliorer leur situations. Le syndicalisme catholique a bataillé ferme et avec succès pour que la Commission scolaire catholique et les fabriques insèrent des clauses de salaire raisonnable. Il reste à les faire respecter intégralement. Pour celà, il faut la coopération des intéressés. Les menuisiers sont-ils prêts à la donner?

—Dans l'ensemble des métiers de la construction, la situation est normale. Il va de soi que nous désirions une plus grande activité. Les travaux en perspective sont un peu moins nombreux cette année que par le passé. Toutefois, plusieurs constructions considérables s'en « viennent » et nous attendons un appui réel de nos amis qui nous l'espérons, accorderont et l'échelle syndicale des salaires et la préférence à notre main d'oeuvre. L'expérience nous révèle que le progrès du syndicalisme catholique dans la construction est en rapport direct avec l'aide qu'il reçoit des corps publics catholiques. Nous avons eu des appuis précieux à date; nous espérons qu'ils nous seront continués et que nous en recueillerons de nouveaux et de plus complets.

Rés. 3280 ADAM, Tél. CLairval 1809.

MICHEL CHOUINARD

ENTREPRENEUR
FERBLANTIER COUVREUR.
CORNICHERS DE TOUTES SORTES, UNE SPECIALITE.

2649-51, ADAM, COIN ORLEANS, - Tél. CLAIRVAL 0461

SYNDICAT DE L'AUTO-VOITURE.

Le Syndicat catholique des ouvriers de l'auto et de la voiture est maintenant un syndicat incorporé en vertu de la Loi des syndicats professionnels de Québec. Un ordre en conseil émané de Québec sera rendu public dans la Gazette officielle ces jours-ci.

Le Syndicat connaît cette année une prospérité qu'il n'a pas eu depuis longtemps. Le bon travail de M. A. Auger, agent d'affaires, se fait sentir. Récemment le Syndicat a donné un Euchre-concert à la salle des syndicats qui fut très réussi.

SYNDICATS DE L'IMPRIMERIE.

Les quatre syndicats catholiques des métiers de l'imprimerie de Montréal ont fait de la très bonne besogne ces derniers mois et même ces derniers jours.

Notons d'abord que le Syndicat catholique No 2 des pressiers de journaux a obtenu pour 16 de ses membres une augmentation de salaire de \$1. par semaine. Le salaire des pressiers de journaux est maintenant de \$40. par semaine, soit au même taux que les typos de journal, qui ont toujours eu un dollar supplémentaire à LA PRESSE. Les membres ont été enchantés de cette augmentation et ont remercié M. G. Tremblay de ses négociations heureuses et persévérantes.

Chez les relieurs, six nouveaux membres ont été initiés. Chose plus agréable, quatre membres ont obtenu à la Librairie Beauchemin Ltée des augmentations de salaire qui varient de \$2. à \$3.75 par semaine. Lors de la passation du contrat avec l'Institution des Sourds-Muets, 3 relieurs avaient été aussi augmentés pour un total de \$10. par semaine.

Enfin, chez les typos, une dizaine de membres nouveaux ont été initiés et sept ou huit syndiqués ont obtenu des relèvements de salaire variant de une à six piastres par semaine.

Chez les pressiers de ville, une dizaine de membres ont été aussi initiés depuis le renouvellement des contrats et des augmentations variant de \$2. à \$5. par semaine ont été obtenues.

Il va sans dire qu'un grand nombre de placements ont été opérés chez les pressiers et les typos. Somme toute, c'est un beau succès.

Par les nôtres et pour les nôtres

TOUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères

LIMITÉE
LE MAGASIN DU PEUPLE



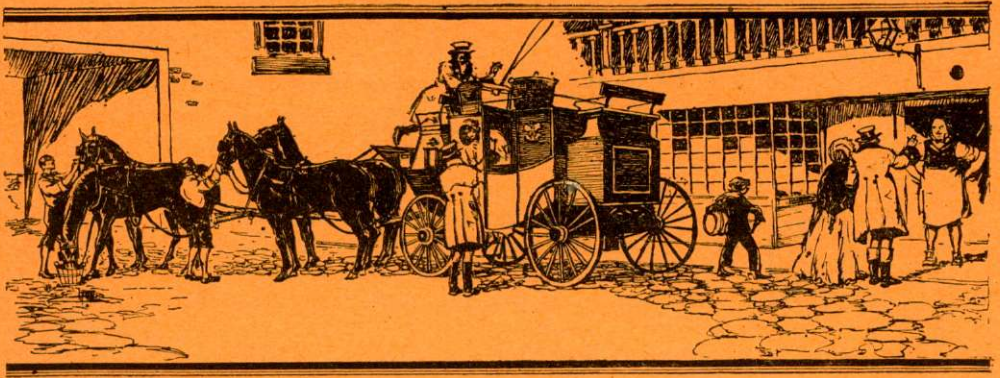
Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant ces années.

Trois grandeurs de flacons :

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyens :	26 onces	2.55
Petits :	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED
MONTREAL



DAWES

BLACK HORSE

Ale et Porter



*La même qu'autrefois
Bière naturelle très bien vieillie avec
plus de cent ans d'expérience*